

---

MARRAKECH —Sensibilisation At-Large et NCUC : ICANN — Politiques démystifiées

Lundi 24 juin 2019 – 10h30 à 12h00 WET

ICANN65 | Marrakech, Maroc

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Séance commune de sensibilisation de l'unité constitutive des entités non commerciales et de la communauté At-Large. Nous avons un ordre du jour qui est assez complet pour aujourd'hui. C'est une séance qui a été conçue surtout pour les nouveaux arrivants. Mon nom est Olivier Crepin-Leblond, je vais être... Je ne peux pas dire que je représente la communauté At-Large, mais j'appartiens à cette communauté. Bruna ?

BRUNA SANTOS : Bonjour Bruna, je suis présidente de l'unité constitutive des utilisateurs et oui, bienvenue à cette séance de sensibilisation, et merci beaucoup d'être venus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci, Bruna. Cette séance a pour but de fournir effectivement aux nouveaux arrivants et aux personnes qui pourraient avoir participé à une ou deux réunions de l'ICANN et auraient encore beaucoup de questions un espace pour pouvoir poser ces questions et participer. Je vois encore quelques

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

espaces autour de la table, de sorte que si quelqu'un souhaite disposer d'un bureau et d'électricité et de son propre micro, nous les accueillerons avec plaisir. J'aimerais pouvoir m'installer au milieu et me déplacer un peu, mais je vois tellement de câbles. Ça paraît un peu dangereux.

Voici donc ce que nous avons aujourd'hui comme ordre du jour, nous allons examiner les deux communautés, la NCUC et la communauté At-Large. Et après cela, nous mettrons l'accent sur un certain nombre de sujets liés aux politiques. Parfois ces deux communautés de l'ICANN ont le même point de vue, et parfois non. Donc, c'est une séance qui aura pour effet de vous informer plus en détail sur cela. Tout d'abord, parlons de nos organisations. Et la première chose est de présenter la NCUC et sa gouvernance. Donc, Bruna, c'est à toi.

BRUNA SANTOS :

Bonjour. Je pense que je vais rester aussi debout. Donc, la NCUC. La NCUC est l'unité constitutive des entités non commerciales, l'un des lieux au sein de l'ICANN pour la société civile. Ceci est pour vous sensibiliser aux deux espaces qui sont ouverts à la société civile au sein de l'ICANN. Donc, d'un côté la communauté At-Large. De l'autre côté, vous avez la NCUC. La NCUC est notre lieu au sein de la GNSO, signifiant l'organisation de soutien aux extensions génériques. Donc, nous plaidons pour certaines de

---

nos valeurs, telles que la protection de la vie privée, les droits de l'homme, la confiance des consommateurs, dans le cadre de chaque politique de la GNSO. Et donc nos valeurs dans le cadre de chaque politique sur les noms génériques au sein de l'ICANN.

À propos de la gouvernance. La NCUC est l'une des unités constitutives du NCSG, qui est le groupe des représentants des entités non commerciales. Nous avons aussi une unité constitutive sœur, la NPOC, dont je ne sais jamais correctement comment expliquer l'acronyme. Donc, s'il y a un membre de la NPOC ici pour m'aider...

Mais, oui. Je vais rester rapide et succinct, voilà. Si vous voulez en savoir plus sur nous, nous serons ici tout au long de la journée, et vous allez entendre parler de nous bien plus en détail par Milton, alors bienvenue à la sensibilisation.

MILTON MUELLER :

Je vous remercie, Bruna. Et je préviens d'une chose dans cette séance, si l'un des présentateurs utilise des acronymes, il va devoir payer une amende. Acronymes Ou vous pouvez utiliser l'acronyme et expliquer ensuite l'acronyme. Nous devons décider quelle sera l'amende, donc si vous avez une idée, veuillez nous la faire savoir. La géniale GNSO, bien sûr, l'organisation de soutien aux extensions génériques est le lieu où les politiques

---

concernant les noms génériques, .edu... Désolé, .edu. Bien sûr, j'ai pris le seul qui n'en est pas un. .com, .net, .org, etc. s'établissent. Pour la communauté At-Large, nous avons John Laprise, qui sera en mesure de nous dire ce qu'est la communauté At-Large.

JOHN LAPRISE :

Bonjour. Je suis un membre élu de l'Amérique du Nord. Je veux donc parler de gouvernance, et d'abord, de la communauté At-Large. Ainsi, la communauté At-Large divise le monde en cinq régions différentes. Chaque région élit deux membres et nomme par l'intermédiaire du Nom-Com un troisième membre au sein du comité consultatif At-Large, l'ALAC, dont je suis membre. En outre, chacune de ces régions a un candidat ou une candidate ou choisit des membres du NomCom, ainsi qu'un secrétariat régional.

Nous avons donc ainsi une représentation mondiale. L'une des raisons pour lesquelles vous disposez d'écouteurs est que, lors de chaque réunion, nous avons des gens provenant de ces cinq régions, quelle que soit la réunion. Ainsi, lors d'une réunion générale, ces gens se rassemblent. 15 parmi nous, (dont moi) composent l'ALAC. Et nous nous rassemblons pour essayer de représenter les intérêts des utilisateurs finaux dans le monde entier. Et puisque nous sommes un comité consultatif, nous ne sommes pas uniquement limités aux interventions dans le cadre

---

des discussions de politique. Nous pouvons aussi intervenir directement auprès du conseil d'administration ou auprès d'autres commissions consultatives. Nous pouvons émettre des avis sur tout ce que nous estimons pertinent et important pour les utilisateurs finaux. Voilà, c'est nous Merci.

BRUNA SANTOS : Je viens de voir que vous avez mentionné NomCom. Pouvez-vous expliquer ce que c'est que NomCom ? Voulez-vous continuer ?

MILTON MUELLER : Je n'ai aucune idée de ce qu'est le NomCom.

BRUNA SANTOS : Qu'est-ce qu'un NomCom ?

JOHN LAPRISE : Alors, au sein de l'ICANN, il existe un comité de nomination, appelé NomCom. Il s'agit d'un mécanisme d'évaluation de personnes hors du cadre d'élections directes. Donc, dans notre cas, le comité consultatif At-Large, chaque région a un membre qui est nommé par le NomCom, le comité de nomination. Les gens font acte de candidature, présentent leur CV et leur déclaration d'intérêt. Et ce comité de nomination, qui est

---

composé de membres de l'ensemble de la communauté, évalue ces candidatures et sélectionne quelqu'un pour chaque poste.

BRUNA SANTOS :

Je vous remercie, John. Juste pour nous assurer, nous venons de voir qu'il y a une distribution de cartes. Il s'agit d'un site Web sur lequel vous pouvez vous rendre et où vous pouvez en apprendre davantage sur les acronymes. Nous savons que nous surchargeons vos oreilles avec nos acronymes, il y a donc maintenant un outil pour vous aider à comprendre... Nous allons essayer de mettre cela sur l'écran à un certain moment pour vous le faire savoir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, même notre propre personnel ne savait pas que ces cartes existaient, et je l'ai découvert ce matin. Un de mes collègues les a apportées. Je n'ai aucune idée de leur provenance. Si quelqu'un sait où l'on trouve ces cartes, elles valent vraiment leur pesant d'or. En réalité davantage même, parce qu'elles sont très légères. Bref,

Donc, merci, John, pour cela. Et la prochaine chose est vraiment, bien... D'accord. Donc, nous avons la communauté At-Large. Nous avons la NCUC. Alors, quelles choses avons-nous en commun, ou quelles sont nos différences ? Parfois, comme je l'ai

---

dit plus tôt, nous avons des points de vue similaires, parfois, nous avons des points de vue différents. Je pense que je peux passer la parole à Milton, peut-être ? Il a également été intrigué par ces cartes. Tout le monde est intrigué par ces cartes. Peut-être pas Milton, alors. Je pourrais peut-être commencer à parler. Jonathan, vous voulez dire quelques mots à ce sujet ? Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK :

Bonjour, merci, tout le monde, d'être venu et d'avoir manifesté de l'intérêt pour ces processus qui peuvent être parfois denses et de nature complexe, et peuvent durer très longtemps. Donc, merci de votre attention. Je pense que l'une des principales différences entre la NCUC et la communauté At-Large, qui n'a parfois que peu d'importance, mais peut parfois en avoir une, c'est que la communauté At-Large cherche à toucher la communauté d'utilisateurs finaux en général, dont des personnes qui n'ont aucune idée de ce qu'est l'ICANN, et n'ont jamais enregistré un nom de domaine. Et donc, ils se concentrent sur les services bancaires en ligne ou sur la réservation de restaurant, etc.

En plus des personnes qui essaient d'utiliser les systèmes qui sont mis en place par l'ICANN. Et ainsi, nous faisons souvent référence à ces personnes en tant que titulaires de noms de domaine, ces

---

personnes qui cherchent à obtenir leur propre nom de domaine, et la façon de protéger leurs droits et de rendre le processus plus fluide et le légitimer. Et je pense que, historiquement, la NCUC s'est concentrée sur ces titulaires de nom de domaine et a protégé leurs droits en veillant à ce que le processus soit le meilleur possible. Et l'ALAC a assumé la tâche de faire bouillir l'océan, c.-à-d. évaluer quel sera l'effet de cette politique sur votre grand-mère qui vient tout juste d'aller en ligne ou quelque chose comme ça. Et donc, la plupart du temps, il y a un chevauchement complet de ces intérêts parce que même si vous êtes un titulaire de nom de domaine, vous effectuez quand même des réservations dans des restaurants, non ?

Et donc, il y a toujours cette communauté d'utilisateurs finaux dans l'ensemble des groupes. Mais une fois de temps en temps, il apparaît un conflit d'intérêts, ou cela est perçu comme tel, et c'est alors que nous nous engageons parfois dans des débats ou discussions, ensemble à essayer de collaborer autant que possible, mais il peut arriver que cela se transforme en problème. Par exemple, sans ouvrir cette boîte de Pandore ici, l'une des choses dont nous discutons est la protection de la vie privée, qui est présente dans de nombreuses discussions autour du monde, en fait, pas vrai ?



---

Donc, des utilisateurs finaux typiques qui utilisent Facebook, par exemple, sont préoccupés par la protection de leur vie privée. Et les utilisateurs finaux qui tentent d'utiliser le DNS en enregistrant leur nouveau domaine pour leur nouvelle entreprise, ou pour leur blog, etc., ils sont préoccupés par la protection de leur vie privée. Dans le même temps, il y a des utilisateurs finaux qui n'essaient pas d'enregistrer un nom de domaine, mais qui voudraient s'assurer qu'ils minimisent les logiciels malveillants ou les courriers indésirables qu'ils reçoivent, etc.

Et pour cela, certaines de ces informations proviennent de données sur les titulaires de nom de domaine et précédemment disponibles. Et c'est donc un point de friction, n'est-ce pas ? Que ces informations soient toutes publiques, peut-être en contradiction avec les droits de ces titulaires de nom de domaine. Mais elles sont très utiles pour aider toutes les personnes à recevoir moins de courriers indésirables, moins de logiciels malveillants, moins d'hameçonnage, etc. Ainsi, la façon de concilier l'ensemble de ces intérêts finit par faire l'objet d'un débat qui va et vient entre l'ALAC et la NCUC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Milton, je vous vois secouer la tête en entendant cela. Et quel est votre point de vue ?

MILTON MUELLER :

Je pense que nous avons besoin de repartir du début et d'être plus simples. Alors, combien d'entre vous sont des nouveaux venus à l'ICANN et n'ont aucune idée de la signification de l'ALAC ou la NCUC ? Levez simplement votre main rapidement. Bon, cela représente donc un assez grand nombre de personnes. Donc, bonjour. Mon nom est Milton Mueller. Je suis l'un des fondateurs de l'unité constitutive des entités non commerciales. Je suis ici depuis longtemps. Je suis plus âgé que l'ICANN et, nous arriverons à être d'accord sur ce point. Donc, il y a deux différences fondamentales entre la communauté At-Large et la NCUC. La première est d'ordre structurel, comment nous nous intégrons dans le système de l'ICANN. Et la deuxième est la définition de l'unité constitutive.

Donc, pour la partie structurelle, la NCUC est confinée à l'élaboration des politiques de la GNSO. Nous ne sommes concernés que par les politiques liées aux noms de domaine. Je pense que c'est important pour vous si vous voulez trouver comment vous impliquer. L'une des premières choses à comprendre est que vous pouvez vous impliquer dans les deux groupes si vous avez un temps illimité, et que vous pouvez gérer des systèmes complexes. Ou, vous pourriez vouloir mettre l'accent sur l'un ou sur l'autre. Donc, premièrement, la NCUC se

---

concentre sur les politiques liées aux noms de domaine au sein de la structure de la GNSO, tandis que la communauté At-Large peut traiter de toutes les questions qu'elle souhaite. [Inaudible] je pensais que nous avions déjà expliqué cela.

Mais la GNSO est l'organisation de soutien aux extensions génériques, qui établit les politiques pour les noms de domaine et qui comprend différentes unités constitutives. Donc, l'autre différence principale entre la NCUC et la communauté At-Large, c'est que nous sommes l'unité constitutive des entités non commerciales. C'est-à-dire, nos membres doivent être orientés vers le non-commercial. Ce peut être des universités, comme moi. Je suis professeur. Ce sont des groupes de défense des droits de l'homme. Ce peut être des groupes religieux. Ce peut être des organisations de protection de l'enfance ou de fondations liées au développement à but non lucratif.

Donc, nous sommes des usagers non commerciaux. Alors que la communauté At-Large englobe toute personne le souhaitant. Vous pouvez être un consultant en entreprise, être un avocat spécialisé en propriété intellectuelle, être une organisation non commerciale, ou vous pouvez être une personne seule. Maintenant, nos deux groupes acceptent les personnes en tant que membres.

---

Donc, encore une fois, vous avez le choix ? Vous pouvez être dans l'un ou l'autre ou les deux, mais si vous vous dirigez vers la NCUC, vous vous interrogerez sur la politique de noms de domaine, et vous serez dans un environnement où les gens se battront essentiellement pour les droits des utilisateurs non commerciaux et les intérêts des utilisateurs non commerciaux de l'Internet. Alors que si vous avez choisissiez la communauté At-Large, vous serez dans un environnement beaucoup plus hétérogène. Alors, ceci dit, je pense que ce sont les principales différences qui sont les premières à comprendre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alors, que pouvons-nous faire ensemble ?

MILTON MUELLER : Eh bien, nous en sommes déjà à travailler ensemble ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je crois que oui. Nous avons expliqué les différences et les similitudes. Comme vous pouvez le voir, il y a des gens qui sont en fait membre des deux, et comme Milton l'a mentionné, cela demande du temps, mais c'est également intéressant, parce que vous voyez ici essentiellement différentes façons de vous impliquer dans la politique de l'ICANN. La communauté At-Large

---

commente le travail qui est accompli dans l'organisation de soutien aux extensions génériques, et fait des commentaires sur à peu près tout le reste, de sorte qu'elle [la communauté at-large] fait aussi des commentaires sur le budget de l'ICANN. Elle commente aussi d'autres politiques qui ne sont pas liées à la GNSO.

Par exemple, le SSAC, le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité qui travaille sur la sécurité et la stabilité du système des noms de domaine. Et c'est un des domaines qui peut également faire l'objet de commentaires de la part de la communauté At-Large. Il y a divers autres sujets faisant l'objet de commentaires de la communauté At-Large. La communauté At-Large fait également beaucoup de sensibilisation. Cela fait partie de son mandat... Et je pense que la NCUC a également fait beaucoup d'activités de sensibilisation. C'est une des choses sur lesquelles nous travaillons en commun, et c'est pourquoi nous avons réellement cette chose, qui nous rapproche pour travailler ensemble. Et, oh... c'est une bonne idée. Qu'est-ce qu'un Q et R ? C'est un acronyme, n'est-ce pas ?

MILTON MUELLER :

Eh bien, nous devons davantage parler du travail en collaboration. Parce qu'il y a des parties et des choses que nous faisons ensemble, n'est-ce pas ? Mais je pense que la chose la plus

---

importante est que, d'une certaine façon, les deux communautés At-Large et NCUC sont orientées vers l'utilisateur final avec des politiques qu'ils défendent au sein du système de l'ICANN. Donc, lorsque nous sommes d'accord, et cela arrive de temps en temps, nous pouvons être une force cherchant à défendre les intérêts des utilisateurs de l'Internet et les titulaires de noms de domaine en tant qu'individus.

Lorsque nous ne sommes pas d'accord, prenons l'exemple de la protection de la vie privée que Jonathan a soulevé, nous sommes davantage centrés sur les droits des titulaires de nom de domaine, et, comme Jonathan l'a indiqué, la communauté At-Large, en raison de sa composition hétérogène, qui comprend aussi de nombreux intérêts commerciaux, a une perspective différente et attache moins d'importance à la question de la protection des données personnelles, en étant je pense assez juste.

JONATHAN ZUCK :

C'est vraiment très nuancé, et il y a beaucoup de choses. Ça pourrait être des entreprises, mais ça pourrait également être simplement des utilisateurs finaux non titulaires de nom de domaine, ce qui est le cas de la plupart d'entre eux. La plupart des utilisateurs de l'Internet ne sont pas titulaires de nom de domaine. La plupart d'entre eux, en fait, sont des personnes et

---

non des entreprises, et parfois, leurs intérêts divergents des intérêts des titulaires, ou au moins nous le percevons comme étant le cas, et cela fait partie de ce que nous devons faire, discuter parfois de ces questions.

Et je dois aussi mentionner très brièvement que vous pourrez, à la fin de cette séance, en avoir marre de nous deux, et vous n'avez besoin de vous joindre ni à l'une ni à l'autre de ces organisations pour participer au processus d'élaboration des politiques au sein de l'ICANN, parce qu'il y a ces groupes de travail et vous pouvez siéger parmi eux, participer aux conférences téléphoniques, donner aussi votre perspective. Vous pouvez choisir les questions qui vous tiennent à cœur. En d'autres mots, vous n'avez pas besoin de vouloir traiter le portefeuille complet des problématiques de la NCUC, ou l'ensemble des portefeuilles de problématiques de la communauté At-Large.

Vous pouvez dire par exemple que vous êtes plus particulièrement intéressé par la protection de la vie privée et travailler ensuite dans un certain nombre de domaines différents sur ce secteur spécifique. Ainsi, il y a de nombreux points d'entrée dans l'organisation, et nous n'en représentons que deux.

---

BRUNA SANTOS : Nous avons un petit moment pour quelques Questions/Réponses, si quelqu'un a une question. Un acronyme qui aurait glissé entre les mailles du filet, devant être expliqué. Don, vous avez des questions ? Quelqu'un ?

MILTON MUELLER : Et c'est une partie importante de la séance, les Q/R. Maintenant, il n'existe pas de question stupide, mais il y a quelque chose de stupide à ne pas poser de question parce que vous n'aurez pas de réponse. La semaine dernière, j'ai posé une question stupide. Eh bien, ce que je croyais être une question stupide, et il est apparu que c'était une assez bonne question, apparemment. Je ne me souviens pas de ce que c'était, mais c'était bien. Je serais heureux de répondre à vos questions. Oh, Joanna. Joanna Kulesza.

JOANNA KULESZA : Merci. Je voulais poser une question au nom des nouveaux venus si c'est possible ? Combien de temps nous prend la participation à l'un ou l'autre groupe ? J'aime la réponse à cette question. Si les représentants voulaient bien nous répondre, je pense que cela serait un élément d'information très utile. Merci.



---

JONATHAN ZUCK : Vous pouvez le faire pendant les pauses café à votre poste habituel.

JOHN LAPRISE : À propos, Jonathan n'est pas si loin. Vous pouvez y passer autant de temps que vous voulez. La communauté At-Large communique beaucoup hors ligne. Je veux dire, nous participons aux réunions annuelles, bien sûr, mais nous avons des discussions par courriel, nous avons un horaire complet de réunions chaque semaine. Les gens peuvent participer, ne pas participer, etc. en fonction de leurs horaires de travail. Pour ma part, mon travail habituel n'a absolument rien à voir... Eh bien, pas tout à fait rien, mais à peu près rien à voir avec l'ICANN.

Alors, je viens ici pour faire quelque chose que j'aime, et j'y investis du temps. Et de nombreux membres font comme moi. Certains de nos membres sont directement impliqués dans l'industrie de l'Internet dans un sens ou dans l'autre, s'ils dirigent une organisation ou non. Mais c'est vraiment à vous de décider le temps que vous voulez y allouer, et si vous souhaitez y participer énormément, génial. Si vous ne souhaitez y passer que quelques heures, c'est bien aussi. Nous apprécions toujours les avis différents.

---

BRUNA SANTOS : Au nom de la NCUC et [inaudible], je vais me contenter d’y donner un peu de temps, aussi. Ainsi, Stephanie, la présidente de la NCUC et Milton aussi, alors...

STEPHANIE PERRIN : Merci beaucoup. Je suis la présidente actuelle du groupe des représentants des entités non commerciales. Maintenant, cela va sans doute vous faire vous gratter la tête. Nous avons déjà la NCUC, c’est l’unité constitutive des entités non commerciales. Qu’est-ce que le groupe des représentants des entités non commerciales ? Eh bien, c’est l’organisation chapeau qui participe au Conseil de l’organisation de soutien aux extensions génériques. Nous élisons six conseillers, et ils ne sont pas répartis entre les deux unités constitutives. Les deux unités constitutives sont la NCUC et le centre opérationnel à but non lucratif, ou NPOC.

Et, fondamentalement, je prends le micro pour vous dire que, en ce qui concerne la charge de travail, elle est importante. Et nous sommes actuellement concentrés sur un programme d’indicateurs pour essayer de mesurer combien de temps nous attendons de la part de nos bénévoles. Siéger au conseil est un travail. Vous avez des réunions mensuelles. Il existe une vaste gamme de questions de politiques. Nous ne nous attendons pas à ce que les gens soient experts en tout. Personnellement, je suis

---

venu en tant qu'expert de la protection de vie privée et la simple gestion de cela me garde très occupée, car il y a beaucoup de travaux en cours sur la protection des données, et il y en aura toujours. Il y a des gens qui sont des experts de la liberté de parole, il y a des gens qui sont des avocats spécialistes de la propriété intellectuelle, mais nous travaillons tous ensemble à ces commentaires, sur les documents complexes de politiques.

Ainsi, attendez-vous à ce que, si vous rejoignez le groupe des représentants des entités non commerciales, de voir quelqu'un comme moi vous inciter fortement à faire entre 10 et 30 heures de travail bénévole par semaine. Je sais, vous ne m'avez pas invité, mais je m'invite quant même parce que je pense que parfois les gens pensent que c'est simplement une chose amusante, venir et voir comment fonctionne Internet, mais ce n'est pas que cela. Il y a beaucoup de travail.

Et nous nous soucions vraiment, dans le groupe des représentants des entités non commerciales, de savoir si le modèle multipartite fonctionne. Et le modèle multipartite ne fonctionnera pas si les gens ne peuvent pas participer à un haut niveau de compétence, représentant la société civile. Donc voilà, c'était ma leçon du jour. Je sais que vous ne m'aimez pas, mais ce n'est pas grave.

---

MILTON MUELLER :

Je ne veux pas que vous soyez intimidé par ce que Stephanie a dit, donc, elle a raison si vous choisissez de vous impliquer profondément autour d'une problématique de politique, vous pourrez aisément y passer de 10 à 20 heures par semaine, parce que... D'accord. Eh bien, si vous êtes vraiment stupides et vous rejoignez l'EPDP comme je l'ai fait, et Stephanie aussi, alors cela pourrait encore être davantage. Mais, pour la plupart d'entre vous, ce que vous devez comprendre est que vous n'avez pas à le faire. Supposons que vous venez de rejoindre la NCUC en tant que membre, vous êtes, inscrit sur notre liste de diffusion, vous consacrez un moment à la lecture de la liste d'envoi, à voir ce qui se passe, et puis vous votez pour choisir notre équipe de direction. C'est quelque chose d'important.

Vous aurez ainsi une idée... Par exemple, vous pourriez vous prononcer pour Stéphanie si vous l'aimez, ou pour quelqu'un d'autre, si vous ne l'aimez pas. Et puis vous pourriez commencer à vous impliquer davantage, à participer aux réunions. Nous avons une assistance aux déplacements pour les diverses personnes qui participent énormément. Et puis, il y a des avantages tout autant que du travail, et on apprend beaucoup de choses sur, disons, la façon dont fonctionne le système des noms de domaine, qu'est-ce que le conflit entre la législation sur les marques et indications géographiques et choix de nom de domaine.

---

Toutes sortes de choses intéressantes. Mais c'est vraiment à vous de décider le temps pendant lequel vous souhaitez vous impliquer. Stephanie a raison, nous avons vraiment besoin de gens qui s'impliquent énormément, mais vous n'avez pas à le faire.

BRUNA SANTOS : Merci beaucoup Milton et Stephanie. Nous avons une question ici, au fond.

[BILL JURAS] : Je ne sais pas tout à fait quelle organisation aborde le problème de capture réglementaire. C'est-à-dire, ma perception est, après avoir été là quelques années, l'organisation et le conseil d'administration priorise sérieusement les intérêts financiers des parties contractantes, les entreprises qui enregistrent les noms de domaine, sur l'intérêt des gens qui utilisent l'Internet. Existe-t-il un groupe qui s'occupe de cela ? Et dans l'affirmative, qui sont-ils ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : [Bruit de discussion] enfin, dans la mesure où il y en a, bien sûr. Donc, nous ne sommes précisément pas des parties contractantes. Nous sommes des unités constitutives

---

d'utilisateurs, et donc nous veillons fréquemment, mais pas toujours, sur les intérêts qui ne sont pas les mêmes que ceux des parties contractantes. Et l'une des questions qui se posent maintenant est le renouvellement des contrats de registre. Alors, nous aurons des débats à propos de ce qu'on trouve dans ces contrats, quel est le niveau de protection pour les utilisateurs finaux contenu dans ces contrats ? C'est le bon endroit pour ces questions.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Holly ?

HOLLY RAICHE : Je pense que nous parlons tous les deux particulièrement au nom des parties non contractantes. Comment les appelez-vous, les utilisateurs finaux ou les titulaires ? Mais surtout l'ensemble des préoccupations de l'utilisateur final est précisément ce dont nous nous soucions. Et si vous regardez d'autres déclarations que nous avons faites, c'est exactement ce que nous avons dit. Alors, je crois que je suis un peu surprise par, maintenant... La question est, pourquoi ne gagnons nous pas ? Et gagner est un terme très compliqué, ce que vous pouvez entendre par gagner. Mais si vous vous dites, pourquoi ne prévaliez-vous pas à chaque fois, je pense que vous pourriez vous poser une question beaucoup plus large

---

dans la société sur la façon dont les gens qui ont de l'argent vont en général très bien, mais on ne va pas partir sur ce sujet.

Ce n'est pas pour dire, cependant, qu'en fait nous n'avons pas d'arguments extrêmement solides et, à de nombreuses reprises, nous gagnons réellement. Donc, je serais un peu vexée si je pensais que tous les deux, nous n'étions pas réellement sur la même page sur cette question. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Holly. Nous pourrions demander à notre membre du conseil d'administration, Leon, présent dans la salle, pourquoi nous ne gagnons pas à chaque fois, mais nous ne pouvons pas lui poser cette question, car ce serait injuste de lui demander pourquoi nous ne l'emportons pas à tous les coups. Mais, vous voyez, c'est quelquefois comme ça, D'autres questions ? Vous pouvez poser vos questions en français si vous souhaitez, nous avons l'interprétation. Alors, excellent. Quelqu'un arrive, laissez-moi partir. Alors, si vous pouviez aussi vous présenter.

ADISA BOLUTIFE : Bonjour à tous. J'ai deux questions. Je pense que le premier... Je suis un participant NextGen, alors je crois que ce qui se passe dans nos têtes est fondamentalement, comment pouvons-nous adhérer et vous rejoindre ? Y a-t-il des prérequis, et existe-t-il des

---

groupes dont nous devons nécessairement faire partie ? Je pense que, pour la NCUC, nous pourrions devoir être titulaires de nom de domaine... Je n'en suis pas sûr. Mais c'est une question. Et aussi, j'aimerais en savoir davantage, pour les gens qui débarquent dans cet écosystème, sur la liste de diffusion. Y a-t-il des programmes de mentorat, ou des possibilités pour les membres avec le plus d'ancienneté de nous aider effectivement à progresser ? Ou devons-nous tout trouver tout seuls ? Oui, merci.

BRUNA SANTOS :

Quelqu'un veut-il répondre à cette question ? Holly et...

HOLLY RAICHE :

Pourrais-je commencer par dire, heureusement, comme Jonathan ? Et Jonathan l'a au moins dit, l'ALAC est divisé en cinq régions, et nous avons donc une entité appelée APRALO, qui est spécifique à l'Asie, nous avons, nous avons AFRALO, LACRALO. Et chacune de ces RALO est formée pour que vous puissiez, entre vous, identifier réellement vos propres priorités, discuter de vos propres priorités, et développer vos propres stratégies sur les questions qui sont particulièrement susceptibles de vous intéresser. Maintenant, certaines de ces problématiques sont



---

également celles qui vont être sur la table des deux groupes de Stéphanie.

Mais pour répondre à votre deuxième question, qui portait sur la façon dont vous pouviez participer ? Une des choses que nous espérons, et c'est la raison du programme NextGen, le programme de bourses et si vous regardez sur le site Web il y a une chose qu'on appelle ICANN Learn. Donc, une bonne partie de l'information porte, au moins, sur les acronymes, les politiques, ce genre de chose, et c'est sur le site Web. Mais je prends note de votre point de vue, il n'est pas forcément facile de naviguer sur ce site Web, ni forcément sympa.

Donc, le fait que vous êtes ici, et le fait que vous êtes à l'écoute des sujets dont nous discutons, la façon dont nous parlons et ainsi de suite, cela est bien plus précieux pour vous, car vous pouvez ensuite retourner sur le site Web et commencer à faire la lumière sur la façon dont nous fonctionnons tous, et le genre de politiques que nous traitons. Je dirais, une fois cela fait, cependant, discutez, autour d'un thé ou autre, avec n'importe lequel d'entre nous. Chacun d'entre nous sera prêt à parler de tout ce qui vous intéresse et ce qui peut vous aider. Et je suis sûr que Stéphanie sera également disposée à chercher dans son agenda de travail bien rempli un créneau pour parler à quelqu'un, tout comme Milton. Merci.

---

BRUNA SANTOS : Merci beaucoup Holly. Avant de vous donner la parole, Milton, juste pour mentionner que la NCUC a également des représentants régionaux. Il y en a quelques-uns ici. Ainsi, Michael, là, est de l'Amérique du Nord, DC, et Antonella là-bas est en Amérique latine, et nous venons de voir entrer Dave, en provenance de la région APAC. Ainsi, vous pouvez nous demander, et nous pouvons aussi vous aider à toucher d'autres membres de notre communauté, alors, vous êtes ici exactement au bon endroit autrement dit, vous participez à la bonne discussion. Ainsi, Milton.

MILTON MUELLER : Oui, c'est une question très pratique, donc je l'apprécie beaucoup. Alors, vous vous demandez fondamentalement comment vous impliquer, par où commencer, c'est ça ? Et il y a un formulaire d'adhésion. Vous devez rejoindre la NCUC par le biais des groupes de représentants des entités non commerciales. Dans le cas des parties prenantes non commerciales, vous devez avoir un nom de domaine d'une certaine forme, exigence que vous n'avez pas dans la communauté At-Large. Vous pouvez nous rejoindre en tant qu'organisation, ou à titre individuel.

---

Si vous êtes une organisation, nous vous étudierons quelque peu pour découvrir si vous êtes réellement une organisation non commerciale, ou si vous êtes une organisation commerciale. Si vous êtes une organisation commerciale, nous vous enverrons vers le groupe des représentants des entités commerciales, mais si vous apparaissez être, après vérification, une organisation non commerciale, nous vous accepterons en tant que membre, et puis vous déciderez quelle unité constitutive rejoindre au sein de notre groupe de parties prenantes.

Encore une fois, tout membre de l'équipe de direction... Donc, puisqu'elle m'a déjà brûlé la politesse au sujet des directeurs régionaux qui seraient disposés à jouer le rôle de mentor, éventuellement, tout dirigeant établi vous assistera dans le cadre des processus de politique. Par exemple, pour EPDP, il y a Omar, il y a moi. Stephanie serait un excellent mentor sur tous les aspects de la NCUC.

BRUNA SANTOS :                      Merci beaucoup, Milton.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci. Je voudrais également présenter les dirigeants régionaux que nous avons dans la communauté At-Large. Ainsi, Eduardo Diaz est ici pour l'Amérique du Nord. L'Afrique est-elle

---

représentée ? Oh ! Tijani Ben Jamaa, qui salue de sa main. Ouais, je vous ai vu, désolé. L'Europe, je suppose que c'est moi. Et puis l'Asie-Pacifique, c'est... Vous pouvez parler à Holly à ce propos. Et puis, ai-je oublié une zone ? L'Amérique latine, oui Pas Tijani. OK... [Lydia Novete] est ici aussi. Tijani Ben Jamaa, vous pouvez faire une intervention rapide, puis nous passerons à une autre question.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. AFRALO a fait participer à cette réunion 30 étudiants locaux, et nous avons un problème particulier pour eux. Certains d'entre eux participent à différentes séances de différentes parties prenantes, mais 12 d'entre eux sont censés être ici. Alors, veuillez vous lever. S'il vous plaît.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Nous vous mettons sur la sellette.

TIJANI BEN JEMAA : D'accord. Merci.

SOUAD ABIDI : Nous avons une dernière question pour ce segment. Bonjour à tous. Je suis Souad Abidi d'Algérie. Je suis un participant

---

NextGen. Alors, je me demande la façon dont notre contribution pourrait se situer dans la communauté At-Large ? Est-ce juste une contribution via la liste de diffusion ? Organiser des manifestations locales, par exemple en Algérie, pour promouvoir pour ce genre d'événements ou des campagnes de sensibilisation présentant ce genre d'informations à propos de l'ICANN ? Merci.

JONATHAN ZUCK :

Oui, merci pour votre question. La communauté At-Large a plus ou moins deux mandats, et l'un est de commenter au sein de la communauté de l'ICANN en gardant en perspective les utilisateurs finaux. Donc, il nous faut donc comprendre ce qu'est cette perspective.. Tendre la main à travers les organisations régionales, les structures At-Large, etc. afin d'obtenir des retours et comprendre ce qu'est la perspective de l'utilisateur final sur une question spécifique de politique. Donc, cela comprend de la sensibilisation, des événements et des choses comme ça. Donc, il y a des possibilités de fonctionner à ce niveau, et d'essayer d'obtenir des retours et commentaires, et aussi d'aider à communiquer au monde extérieur ce qui se passe à l'intérieur de l'ICANN, qui est en quelque sorte l'autre but de cette sensibilisation.

Alors, ce canal de communication est important. Et puis, à l'intérieur de la communauté At-Large, il y a un groupe appelé le

---

Groupe de travail sur la politique consolidée qui fait des téléconférences toutes les semaines, et auxquelles vous pouvez participer en tant que membre de la communauté At-Large. Il ne s'agit pas simplement du haut de la hiérarchie, tout membre de la communauté At-Large peut participer. Et c'est l'endroit où la politique est décrite en profondeur, n'est-ce pas ? Et donc, il y a ces conversations de haut niveau dont il faut informer les utilisateurs finaux, pour ensuite faire remonter leurs commentaires en une boucle continue, et le CPWG essaie de démêler les complexités d'une politique en particulier chaque semaine lors de ses téléconférences, et sur une liste de diffusion spécifique. Alors, ce sont là certaines des possibilités de participer dans le cadre de l'élaboration de la politique, ou en faisant de la sensibilisation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, parfait. Alors, nous avons une série de questions. Nous aurons d'autres questions par la suite, et maintenant nous... Oh. Hadia, voulez-vous dire quelque chose ? Hadia Elminiawi, et puis la dame au bout de la table, puis nous allons passer à nos sujets concernant les politiques. Hadia ?

---

HADIA ELMINIAWI :                   Merci de votre question. Je voulais simplement ajouter une chose : votre première étape, cependant, c'est de vous inscrire en tant qu'utilisateur individuel dans votre RALO pertinente, si vous ne l'avez pas déjà fait. Et je dirais que c'est votre point de départ et à partir de là... Bien sûr, avant de le faire, regardez le site et lisez les données et les choses qui y sont disponibles. Et puis après votre inscription en tant que membre individuel, vous pouvez commencer à participer efficacement de différentes manières, que Jonathan a décrites. Merci.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :    Et l'inscription est gratuite, tant à la communauté At-Large qu'à la NCUC.

HADIA ELMINIAWI :                   Oui.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :    Il n'y a pas de nombreuses choses gratuites ces jours-ci dans le monde. Passons à la personne en bout de table.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE :  Nous avons une toute dernière question ici.

---

[WADI SHAHI] : Bonjour, je suis [Wadi Shahi], de Tunisie. Je suis nouveau. Je voudrais juste savoir la relation entre le NCSG et la communauté At-Large. Oui, la communication entre eux. Oui.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Oui, je pense que nous devrions avoir un organigramme de l'ICANN, parce que le point important se situe entre les organismes de soutien et l'ICANN, que... Donc, l'organisation de soutien aux extensions génériques écrit la politique et les comités consultatifs tels que le Comité consultatif du gouvernement et le Comité consultatif At-Large fournissent leur avis à la fois au cours de l'écriture de la politique et également après son adoption. Cela induit tout le monde en erreur. J'ai tout confondu pendant je ne sais combien de réunions jusqu'à ce cela se remette finalement en place.

Nous travaillons, très souvent, de concert, et comme je l'ai mentionné plus tôt, bon nombre de nos membres sont des membres des deux communautés. Alors, passons-nous maintenant au premier sujet de politique ? Donc, maintenant nous allons continuer directement sur le thème des politiques. Et, oh, il y a une question dans le coin là-bas. D'accord, cool. Excellent, nous avons eu de bonnes interactions. J'espère que vous nous mitonnez plus de questions ici. Désolé.



---

[CHRISTIANNE] : Bonjour. Mon nom est Christianne, je suis de Côte d'Ivoire [inaudible], et j'ai une question. J'aimerais savoir au bout de combien de temps nous pouvons espérer une réponse définitive de votre part ? Ou, peut-être juste une réponse. Offrir une feedback à quelqu'un qui a soumis sa candidature et souhaite être membre ? La raison pour laquelle je pose la question est que, juste après Kobe, au Japon, j'ai présenté une demande pour devenir membre, et depuis je n'ai reçu aucune réponse, et je ne sais pas comment la demande est traitée, alors...

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Demande à la communauté At-Large, ou à la NCUC ?

[CHRISTIANNE] : NCUC.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : NCUC.

[CHRISTIANNE] : Oui.

---

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Alors, qui ...

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : En quelques mots, non, je peux y répondre, oui. Le NCSG est celui qui évalue la candidature. Ainsi, le NCSG a un CE, donc, et ce Comité exécutif, qui gère l'ensemble des demandes, et nous faisons une légère évaluation sur le travail que vous accomplissez, et si cela correspond à la mission de la NCUC et du NCSG, et ainsi de suite. Mais parfois, il faut un peu de temps, parce qu'après les réunions nous recevons parfois une énorme quantité de demandes. Donc, c'est probablement pourquoi cela prend un peu de temps. Stephanie veut...

STEPHANIE PERRIN : Stephanie Perrin de nouveau, la présidente du groupe des représentants des entités non commerciales. Et c'est le comité exécutif du NCSG qui statue sur les demandes, et nous plaidons coupables. C'est parce que l'un de nos membres... Nous fonctionnons sur une base de consensus complet, et je vais mettre ça sur le dos du gars qui était en vacances, mais nous n'avons pas encore traité toutes nos demandes d'adhésion. Ainsi, nous devrions traiter cela cette semaine, et vous devriez en entendre parler sous peu. Demain, je l'espère, mais il ne faut pas trop compter dessus. D'ici la fin de la semaine.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, passons aux politiques maintenant. Amusons-nous ! Donc, la première chose est le groupe le plus amusant de tous les groupes, le processus accéléré d'élaboration de politiques. C'est censé être accéléré, c.-à-d., rapide, mais ce que cela signifie en fait, c'est beaucoup de travail pour les membres de ce comité qui traite du WHOIS. Les enregistrements WHOIS sont les enregistrements de titulaires de nom de domaine, les personnes qui enregistrent un nom de domaine. Ils étaient publics auparavant, ils étaient à portée de quiconque qui voulait les voir, mais depuis le règlement général sur la protection des données, le RGPD, une directive européenne qui a commencé l'année dernière, ce n'est plus...

Eh bien, essentiellement, le RGPD n'autorise pas l'ouverture de ces données à des tiers. Donc, pour cela, nous utilisons quelques esclaves... Désolé, des travailleurs. Des gens. Appelons-les des gens parce que vous pouvez les appeler des travailleurs, ils travaillent très dur. Ces personnes participent à ce PDP accéléré et l'une d'elles est Amr. Amr est sur le point de s'asseoir à la table. Il avait beaucoup de cheveux il y a quelques mois quand il a commencé à l'EPDP. Il en a perdu beaucoup en raison de la quantité de travail. Mais de toute façon, Amr, s'il vous plaît.

---

AMR ELSADR :

Merci Olivier. Bonjour à tous. Mon nom est Amr ou [Ahmed], dans [Sudr], si vous parlez l'arabe. [Inaudible] Eh oui, Hadia et moi-même, et Milton, qui a mentionné la folie de s'impliquer dans quelque chose comme l'EPDP, nous sommes tous des fous. Et Stephanie, bien sûr. Désolé, Stephanie. Donc, on m'a demandé de vous donner une présentation très courte et de haut niveau de ce que l'EPDP est censé réussir à faire. Les politiques de consensus de l'ICANN, que le processus développe avec un langage contractuel, se font avec les parties avec lesquelles elle contracte, principalement les registres et bureaux d'enregistrement gTLD, et ce sont les... Oui, je m'excuse. Domaine générique de premier niveau, tels que .com, .net, .org.

Donc, c'est de cette façon que l'ICANN régit l'espace des noms de domaine, ou au moins l'espace des noms de domaine générique de premier niveau. Les politiques de consensus sont élaborées par nous et adoptées par le Conseil d'administration de l'ICANN. Le processus en lui-même est très complexe. Je ne détaillerai pas maintenant, il n'y a pas assez de temps, mais j'espère que vous pourrez discuter avec n'importe lequel d'entre nous et vous le faire expliquer si vous le désirez. Ou je suis sûr qu'ils couvriront cela pendant certaines des autres séances couvrant la GNSO.

Mais, fondamentalement, lorsque le RGPD qu'Olivier vient de mentionner, le règlement général sur la protection des données

---

de l'Union européenne est entré en vigueur en mai de l'année dernière, la façon dont les politiques et obligations contractuelles imposées par l'ICANN sur ses parties contractantes ne fonctionnait plus vraiment, parce qu'elle ne respectait pas le Règlement sur la protection des renseignements personnels pour l'UE. Et cela pouvait signifier que ces parties contractantes, ainsi que l'ICANN pouvaient recevoir des amendes significatives, et donc c'était de toute évidence un problème.

Et donc, dans les statuts de l'ICANN, il y a ce type de raccourci pour faire face aux situations d'urgence de ce genre, où le Conseil de l'ICANN peut déclarer ce qu'ils appellent une spécification temporaire, une politique provisoire qui prend effet immédiatement, mais est seulement autorisé à fonctionner pendant un an. Ceci dépend des statuts constitutifs de l'ICANN. Ainsi, le Conseil de la GNSO, l'organisation de soutien aux extensions génériques, qui est la partie de l'ICANN qui est responsable de l'élaboration des politiques sur les noms de domaine générique de premier niveau a lancé un processus que nous n'avions jamais utilisé avant, qui est le processus accéléré d'élaboration de politiques.

Et ce processus au final annule une phase importante d'un processus d'élaboration traditionnel, où le champ d'application de la procédure est clairement défini et relativement étroit.

---

Donc, cet EPDP, ce processus accéléré d'élaboration de politiques, a été lancé. La première phase de l'EPDP, nous l'avons terminée il y a quelques mois, et plus récemment le Conseil de l'ICANN a adopté la plupart des recommandations formulées à la suite de la première phase de ce processus. Et maintenant, nous entamons la deuxième phase. La première phase était davantage portée sur la compréhension les activités de traitement requises pour manipuler les données du WHOIS, ou les données d'enregistrement de domaine générique de premier niveau, les gTLD. Ce sont les données qui sont fournies par les titulaires de noms de domaine lors de l'enregistrement d'un nom de domaine ou générés par d'autres parties, telles que les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre lorsque le processus d'enregistrement prend place.

Donc, il y a un ensemble d'activités à enregistrer. Ces dernières doivent être identifiées, et l'équipe de l'EPDP responsable de l'élaboration de cette politique devait également déterminer quels étaient intérêts légitimes des différentes parties concernées par la base juridique du RGPD, du règlement général sur la protection des données des Européens, peut-être, en quelque sorte de mettre ces politiques en accord avec le règlement ou de les modifier au besoin.

---

La deuxième phase, qui a commencé récemment, est davantage axée sur la façon de fournir la base juridique pour que les tiers puissent obtenir que ces données leur soient divulguées. Donc, avant la promulgation du RGPD, je crois que Milton l'a évoqué il y a peu, les données d'enregistrement des gTLD étaient accessibles publiquement en ligne.

Donc, si un titulaire enregistre un nom de domaine et n'utilise pas un service d'anonymisation ou de confidentialité, son nom serait publié en ligne avec son adresse, ses différents contacts, comme le courriel, ses numéros de téléphone, dans certains cas ces numéros de télécopies. Donc, ce n'est plus le cas maintenant. Mais il y a beaucoup de parties qui ont eu accès à ces données librement depuis des décennies.

Et de nombreuses personnes se sont, disons, alarmées, car elles ne peuvent plus le faire. Ce n'est pas à nous de déterminer, vraiment, le niveau de légitimité des intérêts de ces tierces parties. Mais c'est à nous de décider si nous pouvons les mettre en accord juridiquement avec le RGPD, tout en les rendant compatibles avec la mission de base de l'ICANN. Donc, c'est ce sur quoi nous travaillons, et ce que nous allons continuer à travailler dans la phase deux de l'EPDP, le processus accéléré d'élaboration de politiques. J'essaie de ne pas utiliser d'acronymes, autant que

---

faire se peut. Alors, je pense, c'est la description la plus large et de haut niveau que je peux donner. Merci à vous tous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Passons la parole à Stephanie, je vois qu'elle a levé la main.

STEPHANIE PERRIN : Je voulais simplement ajouter ici que l'accent est mis sur le règlement général sur la protection des données. Pourquoi ? Parce que son non-respect entraîne des amendes de 4 % ainsi que des risques liés à leur responsabilité pour les parties contractantes. Dans le groupe des représentants des entités non commerciales, c'est le groupe qui chapeaute, lorsque nous vérifions les demandes d'adhésion, nous demandons aux gens de soutenir nos valeurs, la protection des droits de l'homme, la liberté d'expression et un système des noms de domaine libre et ouvert. Et cela inclut le contrôle des coûts sur les prix des noms de domaine et de diverses autres questions liées à la concurrence.

Donc, c'est bien plus large. Et bien que nous parlions du RGPD, et bien sûr, je suis toujours là pour leur rappeler qu'il y a 120 autres lois sur la protection des données dans le monde qui sont tout aussi importantes. Et au-delà, il y a aussi des droits constitutionnels. Et lorsque nous luttons pour la liberté



---

d'expression, et lorsque nous luttons pour la protection de groupes religieux, nous le faisons en respectant les protections constitutionnelles des divers pays et régions. Et nous soulevons donc ces questions sur une base régulière. Ce ne sont pas uniquement les lois sur la protection des données. La loi sur la protection des données ne protégera pas une organisation religieuse, parce qu'elle n'est pas un individu. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Stephanie. Et puisque nous avons une période limitée... Je veux dire, nous pourrions parler de ce sujet encore un bon nombre d'heures. Gardez votre question, nous traiterons de l'ensemble des trois thèmes, et puis nous allons ouvrir la parole pour poser des questions sur n'importe lequel de ces trois sujets, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Oui. Très bien. Passons au deuxième sujet parce qu'il y a tellement de choses à dire. Hadia, je viens de vous demander si vous vouliez ajouter quelque chose, et ils ont dit non, non !

HADIA ELMINIAWI : Merci Olivier. Non, ce n'est qu'un bref commentaire sur ce que Stephanie disait. Je voudrais simplement noter que tout le monde dans l'équipe de l'EPDP, y compris, bien sûr, l'ALAC, soutient totalement ce que Stephanie a dit, en ce qui concerne la

---

protection... En ce qui concerne les droits de l'homme, et les groupes vulnérables. Et la perspective d'ALAC n'est pas opposée à celle-là, c'est juste que nous devons nous assurer qu'en faisant cela, nous pouvons tout de même travailler sur la prévention, la détection de la fraude et l'utilisation malveillante du DNS. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Hadia, je vous remercie. Et vous avez remarqué les légères différences de vues. Eh oui, l'EPDP est un vaste sujet, et nous pourrions continuer. Je viens de parler à... Cela dit, eh bien, nous pourrions en parler pendant les 45 prochaines minutes. Mais, il y a quelques séances qui concernent l'EPDP, et je vous encourage vraiment à participer à ces séances. Oui, la rubrique suivante est, et j'ai besoin de ralentir. La rubrique suivante est l'acceptation universelle. Maintenant, qu'est ce que c'est que cette acceptation universelle ? Écoutons John Laprise.

JOHN LAPRISE : Bonjour. Donc, la communauté At-Large met en place une initiative de communication stratégique durant cette réunion plus tard cette semaine, concernant l'acceptation universelle, qui dans sa forme la plus simple signifie que si vous avez un e-mail ou un site Web dans une écriture non latine, ce dernier puisse être reconnu partout dans le monde par tout le monde. La

---

communauté At-Large travaille sur cette initiative parce que nous nous intéressons à l'intérêt des utilisateurs finaux. Mais une partie de ce projet consiste à vraiment renforcer les canaux de communication dans l'ensemble de la communauté At-Large pour les utilisateurs finaux.

Donc, en collaboration avec la direction. Comme je l'ai mentionné plus tôt, il y a cinq différentes organisations régionales travaillant avec les dirigeants de ces régions pour toucher leurs... Ce que l'on appelle les structures At-Large, les organisations au sein de ces régions et les membres individuels, pour faire connaître l'acceptation universelle, puis obtenir les commentaires de retour d'utilisateurs finaux et ceux des structures At-Large, en remontant jusqu'à l'échelon régional, puis au niveau global ce sera la stratégie que nous mettrons en place plus tard dans la semaine, concernant l'acceptation universelle.

Donc, ça se terminera bien, mais en même temps, nous cherchons également à améliorer la communication au sein de la communauté At-Large tant ascendante que descendante. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci John. Nous avons aussi Abdalmonem ici présent, qui est l'avocat...

---

BRUNA SANTOS : C'est l'un des... C'est bien de mentionner qu'il est l'un des ambassadeurs de l'UA, et nous en avons un dans la salle, et...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : UA, l'acceptation universelle, un autre sigle, voilà. UA

ABDALMONEM GALILA : Merci, je suis Galila Abdalmonem, ambassadeur de l'acceptation universelle. Avant de passer à la question de l'acceptation universelle, je dois d'abord parler des noms de domaine internationalisés. Ce que je veux dire au sujet des noms de domaine internationalisés, c'est que vous avez un [libellé] ou un nom de domaine ayant au moins un caractère qui est considéré être anglais, peut-être différent de l'anglais, à [inaudible] internationaliser. Et. Vous avez par exemple une adresse e-mail dans votre propre langue locale.

Donc, si vous allez au guichet automatique pour retirer de l'argent, et cette machine DAB possède deux langues, l'une d'elles étant l'anglais et l'autre étant votre propre langue locale. Quelle langue préférez-vous ? Bien sûr, vous utilisez votre propre langue locale. J'ai confiance en ma propre langue locale. Ai-je raison ? Oui. Ai-je raison ? Oui, j'ai raison.

---

Ainsi, la plupart... Je ne veux pas dire que tous les appareils avec applications et système compatible Internet ont été élaborés en utilisant des API, élaborés il y a plus de 20 ans. Ces API ne pouvaient pas gérer les nouveaux noms de domaine internationalisés, l'internationalisation des adresses e-mail, et même les nouveaux noms de domaine génériques de premier niveau. En passant, les noms de domaine génériques de premier niveau qui ont les anciens, org, net, com, les nouveaux génériques contiennent peut-être des caractères [colorés] non-ASCII, comme Abu Dhabi. Et il y a aussi london. Caractères anglais, mais plus de trois lettres.

Donc, si vous allez sur Facebook, ou tout autre média social, et voulez vous inscrire, créer un nouveau compte sur Facebook, dans le premier cas vous utilisez... Ma langue est l'anglais, mais je vais utiliser .africa par exemple comme nom de domaine de premier niveau. Par exemple, mon adresse e-mail serait Abdalmonem@msit.africa. Donc, je veux m'inscrire, je recevrais un message d'erreur, parce que le développeur qui a fait cette application ne gère pas les [en utilisant une exposition de gorille], les habituels noms de domaine de premier niveau. Il ne fait la validation que pour deux ou trois lettres. Pour les noms de domaine de premier niveau, cela ne pose pas de problème.

---

Si je ne sais pas écrire en anglais, au passage, alors je veux utiliser ma propre langue locale. Je souhaite utiliser l'arabe, par exemple, pour créer un compte sur Facebook. Je vais ajouter mon adresse e-mail arabe. Rejetée Ce n'est pas une adresse e-mail autorisée. Ce n'est d'ailleurs pas une adresse e-mail. Rejetée Si je voulais avoir un certificat https pour mon site Web [IDN] je ne pourrais pas l'avoir.

Donc, vous devez vous poser une question maintenant. Qui s'intéresserait à cette problématique? Il y a une initiative communautaire soutenue par l'ICANN qui s'appelle le groupe sur l'acceptation universelle [inaudible], d'ici, je crois, 2050. Il y a beaucoup de contributeurs avec [l'USG en vue] pour corriger cette difficulté. Donc, ceci est une question importante pour vous tous.

Alors, pourquoi pensez-vous que Microsoft a changé, en 2019, et activé El. Je veux dire, cela pourrait manipuler la nouvelle génération d'adresses e-mail, avec zéro profit. Pourquoi? Pourquoi Microsoft fait-elle cela? Avec un profit nul? Dans chaque société internationale, il y a un département appelé Recherche et développement. R&D. Ils regardent vers l'avenir. L'avenir signifie maintenant, pour nous, qu'il y a beaucoup de personnes qui devraient exister en ligne, les prochains milliards

---

d'utilisateurs d'Internet doivent pouvoir exister en ligne. C'est la direction que prend l'acceptation universelle. Merci.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Judith ? Judith Hellerstein a également quelques points à dire à ce sujet.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui. Merci beaucoup des commentaires d'Abdalmonem et des autres commentaires. Mais je voulais aussi ajouter, surtout dans la communauté At-Large, nous recherchons également... Les problèmes n'existent pas qu'avec les caractères non latins. Ces problèmes existent également dans la langue anglaise. Tous les scripts latins ont le même problème parce que si votre domaine est supérieur à trois caractères, vous aurez de nombreux problèmes, les mêmes qu'avec l'acceptation universelle, parce qu'ils n'ont pas été, comme Abdalmonem l'a dit, ils n'ont pas été mis en place pour cela.

Et donc, c'est également un sujet très important, travailler en collaboration avec d'autres organismes à but non lucratif, et de travailler avec d'autres utilisateurs finaux qui ont choisi un domaine... Si c'était des photographes, il y avait un .photography, ou .others, ils travaillent en anglais, ils pensent que c'est correct, mais les systèmes les rejettent parce qu'il y a trop de caractères.

---

Et ainsi, c'est également une des problématiques avec ces noms. Et ils ne savent pas quel est le problème, et les guichets automatiques, s'ils sont sur un site, s'ils ont de la difficulté à réserver par téléphone... Ils essaient d'acheter un biller, et ils se servent de leur adresse e-mail pour obtenir ce leur billet émis à leur nom, et ils ne peuvent pas l'avoir. C'est toujours la même problématique. Et les questions aussi... Ce n'est pas que les gens ne sont pas au courant, c'est que les grandes entreprises ne sont pas sensibilisées au fait qu'ils rencontrent des problèmes avec la langue anglaise, parce qu'ils ont mis l'accent sur les caractères non traditionnels.

Mais le problème existe aussi dans la langue anglaise, il faut faire beaucoup de sensibilisation, et de l'éducation. Car ils ont constaté que ces organisations sont prêtes, si elles apprennent qu'il existe un problème, elles sont prêtes à changer. Mais le problème est la trop importante longueur de leur processus de changement. Il faut des mois pour obtenir le déploiement de logiciels et, entre-temps, les utilisateurs finaux perdent leur entreprise, ils ne peuvent pas survivre aussi longtemps. Et donc, c'est aussi un point à prendre en compte. Je voulais m'assurer que nous étions tous bien conscients de cela.



---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci pour tout, Judith. Eh oui, rien n'est plus exaspérant que de tenter de configurer un compte pour... Eh bien, nous avons mentionné plus tôt Facebook, mais il y a plein d'autres services. Saisir son adresse e-mail en se connectant et se faire dire que cette adresse e-mail est incorrecte alors que vous l'utilisez depuis plusieurs années. Mais on y va. Hadia, vous vouliez ajouter une petite chose à cela ? J'allais passer au point suivant, mais allez-y, Hadia.

HADIA ELMINIAWI : C'est juste un petit point qui concerne les IDN Et parfois, vous entendez les gens...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : IDN ?

HADIA ELMINIAWI : Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Les noms de domaine internationalisés.

---

**HADIA ELMINIAWI :** Oui, les noms de domaine internationalisés. Parfois, on entend des gens dire, ou certaines organisations, peut-être, ou des entreprises qui se disent, bon, ce n'est pas important que nous utilisions notre langue. Nous fonctionnons d'ailleurs très bien avec la langue que nous utilisons aujourd'hui, et donc, cela ne nous intéresse pas. Et ma réponse à ce discours serait, eh bien, c'est le moment où tout le monde bouge et va de l'avant, et si c'est ce que vous choisissez, vous ferez bientôt partie du passé. Voilà, c'est mon commentaire rapide. Merci.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :** Abdalmonem ?

**ADBALMONEM GALILA :** Je suis en train de parler avec vous de faire que votre demande soit universellement acceptée. Nous connaissons tous bien l'anglais, mais vous nous considérez... Nous sommes seulement 76 personnes de la population Internet qui ne parlent pas bien anglais, qui ne peuvent pas écrire l'anglais. Les autres personnes ne seront pas connectées pour aller en ligne ! Il y a deux mois, il y a eu un événement en Afrique appelée Summit Transform Africa. L'un des participants a déclaré qu'il nous a fallu 50 ans pour avoir cette quantité d'utilisateurs en ligne.

---

Donc, le [prochaine instable] utilisateur Internet devra aussi attendre 50 ans ? Bien sûr, la langue est un obstacle. Vous devez donc commencer par vous-même la première étape. Vous devriez rendre votre application prête à l'acceptation universelle si vous êtes un développeur. Si vous êtes un décideur, vous pourriez demander à votre collègue de rendre votre application universellement acceptée. Par exemple, une petite application comme un certificat... Les infractions au Code de la route.

La plupart des gens qui ont une voiture ne sont pas anglais. Mais les gens normaux, ils essaient de parler anglais, n'arrivent pas à écrire en anglais. Il est donc plus facile pour eux d'utiliser leur propre langue locale. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Super. Prenons quelque rapide...

BRUNA SANTOS : Un autre point de l'ordre du jour. Nous allons faire une [critique,] à l'heure actuelle, parler un peu du CCWP-RH, qui est le groupe de travail inter- communautaire sur les droits de l'homme, et la façon dont nous nous occupons des droits de l'homme à l'intérieur du DNS.

---

AKRITI BOPANNA :

Bonjour, tout le monde, Akriti Bopanna. Je travaille au Center for Internet and Society à Bangalore, en Inde. Ainsi, dans le cadre de mon rôle au sein de [SES] en Inde, je me concentre sur l'engagement de l'ICANN, et nous avons toujours cherché à savoir comment les processus de l'ICANN pouvaient devenir plus transparents, responsables. Comment incorporer divers paramètres des droits de l'homme, tels que la diversité, en leur sein. Et plus ou moins l'espace parfait que nous avons trouvé pour ceci a été l'équipe de travail intercommunautaire sur les droits de l'homme.

Ainsi, l'an dernier, à l'ICANN63, j'ai présenté une analyse de la diversité dans la représentation sur l'ALAC au sein de l'ICANN. Et après cela, je suis devenu le co-président, avec Collin, qui travaille pour l'article 19, mais elle ne pouvait pas être ici. Nous aimons à considérer ce CCWP comme nos propres petits think tanks. Lorsqu'il s'agit de questions de droits de l'homme, nous souhaitons être un forum où les gens peuvent venir et parler de tout et de rien [inaudible], de tout ce dont ils veulent nous faire part dans le cadre des droits de l'homme. Nous avons tenu des téléconférences, nous avons discuté des nouveaux membres, des personnes ayant trait à l'ICANN et les droits de l'homme.

Nous sommes actuellement en train de faire des évaluations d'impact sur les droits de l'homme dans le cadre de différents

---

PDP au sein de l'ICANN. Par conséquent, le premier que nous avons commencé, c'était en janvier de cette année, sur le PDP pour les procédures subséquentes, et nous avons très récemment achevé un [autre sondage] que nous enverrons la semaine prochaine, ou la semaine suivante, une fois qu'ils l'auront finalisé. Désormais, nous cherchons à faire de même pour un autre processus d'élaboration.

Donc, si quelqu'un a des suggestions ou des idées sur le PDP que nous devrions choisir, ou comment contribuer, nous avons en quelque sorte un [HLIET] où quelques-uns parmi nous jetons un œil sur les réunions, chaque semaine, en fonction de nos propres calendriers, et nous avons un outil où nous parlons des questions au sein de ces PDP questions qui sont liées aux droits fondamentaux. Le plus évident étant le RGPD et le WHOIS. Mais en dehors de cela, ainsi... Par exemple, dans les procédures subséquentes, nous regardons dans le guide de candidature, comment rendre certaines des décisions prises par la communauté, tous les [panels] plus responsables.

C'est globalement le principal travail que nous faisons en ce moment, mais n'hésitez pas à commenter, faites-nous savoir s'il n'y a pas un autre travail que quelqu'un d'autre veut... Je veux dire, certains d'entre vous veulent entreprendre, ou si vous souhaitez simplement avoir une conversation concernant les

---

droits de l'homme, et comment cela fonctionne à l'ICANN. Car il y a de nombreuses décisions que l'ICANN ne cesse de prendre qui sont à l'intersection des droits de l'homme, et nous aimons avoir ce genre de conversations et faire des retours à l'ICANN, au conseil d'administration ou à la communauté, et de voir comment ces instances peuvent être dirigées vers de bien meilleurs processus qui tiennent compte des droits de tous les hommes. Merci beaucoup.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup, Akriti.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je vous remercie, Akriti. Et vous avez parlé de procédures subséquentes un certain nombre de fois. Je me demande de quoi il s'agit ? Posons la question à Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK : Oui, le PDP pour les procédures subséquentes remporte le prix pour le groupe à l'intérieur de l'ICANN au nom le plus obscur, je crois. Et la raison en est que nous essayons de laisser la place à une discussion ouverte sur la façon dont nous pourrions envisager de nouvelles candidatures pour plus de domaines de premier niveau. Ainsi, en 2012, il y a eu une série de candidatures

---

qui voulaient créer de nouveaux domaines génériques, comme .photography, .gallery, .news, et des choses comme ça, et il y a quelque chose comme 1200 nouveaux domaines qui ont été ajoutés, dont certains ne sont pas acceptés par 80 % des sites Web actuellement, c'est le problème de l'acceptation universelle.

Donc, l'équipe des procédures subséquentes essaie de trouver comment avoir une ouverture plus calme pour le processus de candidature, comparativement à celui de 2012. Et ils sont en train d'explorer un certain nombre de questions différentes pour rendre le processus plus facile, plus cohérent et prévisible pour les personnes qui tentent de candidater pour un nouveau domaine, d'essayer de s'assurer que l'organisation peut grandir avec les listes afin qu'elles puissent mettre en place tous ces contrats et des choses comme ça.

Et donc, il s'agit d'un très large ensemble de discussions, et c'est l'une de celles sur lesquelles nous nous concentrons ainsi, parfois parce qu'il y a des problématiques liées à certains objectifs présents en 2012 qui n'ont pas été respectés. L'un de ces derniers était d'obtenir un plus grand nombre de communautés engagées dans les domaines de premier niveau. En particulier les communautés autochtones du monde entier. Et le processus qu'ils ont mis en place pour classer par ordre de priorité les candidatures des communautés n'a pas réellement fonctionné.

---

Cela n'a pas conduit à beaucoup de candidatures de communautés réussies.

Un autre effort qu'ils ont fait en 2012 était de fournir une sorte d'assistance aux candidats provenant de régions mal desservies, aide financière qui avait été conçue comme un large éventail d'assistance, mais cela s'est terminé en étant simplement une petite remise sur les frais de candidature. Et ainsi, ce processus n'a pas été terriblement efficace non plus, et ce sont les deux questions qui importent beaucoup aux gens dans cette salle, et à cette table. Et ainsi, ce sont là certaines des mesures envisagées dans les procédures subséquentes. L'un des thèmes controversés en cours de discussion dans les procédures subséquentes concerne ce que nous appelons les noms géographiques.

Et donc, si vous essayez de créer quelque chose que vous voulez appeler... Je ne me suis pas préparé à en parler en venant ici. Mais, supposons que vous voulez créer quelque chose appelé .africa, par exemple. Qui devrait être engagé pour déterminer si vous êtes la bonne personne pour faire fonctionner ce domaine, n'est-ce pas ? Voilà le genre de questions qui viennent à l'esprit.

Et il y a certainement ceux qui croient que les personnes devraient avoir de droit d'enregistrer ce qu'elles veulent. Il y a assez de mots pour que chacun soit en mesure d'enregistrer le nom qu'il veut. Il y a d'autres personnes qui croient que les



---

gouvernements et les populations autochtones devraient avoir leur mot à dire sur quels domaines sont accordées à qui. Vous comprenez ? Les Africains devraient-ils avoir leur mot à dire sur les personnes qui vont gérer .africa, par exemple ?

Et de ce fait, ces conversations ont lieu. Et puis il y a d'autres cas où des pays ont obtenu un domaine et l'ont juste mis en licence auprès de quelqu'un, et cela devient un centre de profit. Oui, alors quand cela devient-il des « droits d'obtenir des loyers » ? Et donc ceux-ci sont... C'est une discussion très complexe qui va se produire beaucoup cette semaine, en fait, juste sur les noms géographiques. Mais ce sont là certaines des choses qu'ils essaient de comprendre et mettre en place, et c'est comment pouvons-nous rendre cette prochaine série de candidatures plus lisse, moins controversée que la série de 2012.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Jonathan. Je serais heureux de répondre à quelques questions. Je remarque que Tijani a levé la main, mais est-ce juste pour ajouter un bref commentaire à ce sujet ? Tijani Ben Jemaa, rapidement. Puis nous passerons à vos questions.

TIJANI BEN JEMAA : Juste pour dire que .africa est déjà délégué, et nous avons eu toutes les difficultés à faire parce que certaines autres parties

---

commerciales voulaient l'avoir. C'est maintenant à la communauté, c'est l'Union africaine qui l'a pris. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. D'accord, commençons donc avec les questions, sur n'importe lequel des sujets, d'ailleurs, que nous avons survolés. Quel que soit le sujet de politique. Allons-y.

[NORD] : Bonjour, je suis [Nord], je viens de Tunisie. En fait, j'ai passé la dernière année à travailler sur le RGPD parce que c'est mon projet de thèse. Si, après avoir entendu l'ensemble de vos interventions, j'ai une question au sujet de l'élaboration des politiques. Je veux savoir si le fait d'élaborer ou modifier une politique doit être sanctionné par une loi, ou cela peut-il être une proposition d'un particulier ? Car j'ai remarqué que la modification de la politique de l'ICANN sur le WHOIS, de le passer de public à privé, est survenue après que le RGPD est entré en vigueur.

Donc, je me demande, peut-il... Parce que, pour quiconque comprend la protection des données, ou a un minimum d'informations sur la politique de l'ICANN, personne au sein de l'ICANN n'est-il pas arrivé avec cette idée de rendre le WHOIS privé avant l'entrée en vigueur du RGPD ? Simplement, je voudrais savoir si à l'avenir en tant que nouvel arrivant, je ne sais

---

pas si je peux venir avec une proposition, ou j'ai besoin d'avoir une loi pour être en mesure de contribuer. Merci.

BRUNA SANTOS : C'est une question très intéressante à laquelle Milton et Stephanie pourraient peut-être répondre ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pense que Milton fait des signes.

MILTON MUELLER : Oui, nous pouvons traiter cette question. C'est une question très intéressante. Ceci est fondamental dans le mode de gouvernance de l'ICANN parce qu'elle a été configurée comme un système non gouvernemental de gouvernance mondiale, mais la question de savoir comment elle s'entrecroise avec les lois gouvernementales est toujours difficile. Alors, la raison pour laquelle nous avons mis sur pied l'ICANN comme une organisation non gouvernementale est que nous voulions que le système des noms de domaine soit à l'échelle mondiale.

Nous voulions qu'il soit cohérent, qu'il ait des règles cohérentes dans le monde entier afin que nous ayons un Internet cohérent. Et les gouvernements ne sont pas comme ça, ils sont territoriaux, et ils ont l'autorité suprême au sein d'un territoire géographique.

---

Donc, il y a toujours une tension entre la gouvernance mondiale de l'ICANN et la gouvernance territoriale des États.

Maintenant, en ce qui concerne le WHOIS, ce conflit a atteint un gros problème, parce qu'il n'était pas... Nous l'avions dit à l'ICANN depuis 2000. Littéralement depuis l'année 2000 que ce qu'ils faisaient avec le WHOIS était illégal selon les lois sur la protection des données. La raison pour laquelle rien n'a changé, c'est parce que les groupes de parties prenantes au sein de l'ICANN ont fait preuve de partialité en faveur du maintien de ce système ouvert et parce que le gouvernement américain, qui dominait l'ICANN à l'époque, voulait continuer à le maintenir.

Et la raison pour laquelle les choses ont changé après le RGPD est parce que cela devenait soudain très cher pour les bureaux d'enregistrement et les parties contractantes, et l'ICANN aussi, s'ils ne se conformaient pas au RGPD. Et parce que c'était l'Union européenne, et il y a tellement d'échange de données entre l'Europe et le reste du monde, il est devenu très difficile de séparer les mouvements de données dans une juridiction territoriale. Donc, en effet, presque tous les pays du monde doivent se conformer au droit européen. Allez-y. Vous voulez [la parole] ?

---

STEPHANIE PERRIN : Je viens de terminer mon doctorat concernant essentiellement cette bataille, sur la façon dont l'ICANN a ignoré les commissaires aux données. En fait, cela a commencé en 1996, lorsque le Président de l'époque, l'équipe de travail article 29, Stephano Rodota, a répondu à la consultation de l'OMPI sur la propriété intellectuelle originale avant que l'ICANN naisse. Donc, c'est une longue lutte, et je dirais que c'est le report de la lutte en Europe au cours de la directive 95/46. Si vous avez des difficultés à vous endormir, qui que vous soyez, vous pouvez lire ma thèse. Mais la chose est, nous avons été, en tant que groupe des représentants des entités non commerciales et la NCUC avant ça, et le... Comment cela s'appelait-il, Milton ? Le DNR... Le DN...

MILTON MUELLER : Le Groupe de droits des noms de domaine ? Non, les détenteurs de nom de domaine non commerciaux...

STEPHANIE PERRIN : Quel que soit ce qu'il a appelé le premier groupe qu'il a commencé, cela n'importe pas. Nous avons lutté contre cela pendant des décennies et l'ICANN n'a pas écouté. Maintenant, juste à la veille de l'entrée en vigueur du RGPD, les parties contractantes ont dit, hé, ça nous concerne ! Notre contrat nous oblige à enfreindre la loi. Hors de question que nous fassions ça.

---

Et c'est alors que les choses ont commencé à bouger, et nous avons commencé le premier EPDP, et nous avons fait naître la spécification temporaire tout simplement pour les sortir de cette situation intenable où ils contrevenaient à la loi pour être en conformité avec le contrat. C'est une aberration dans le modèle multipartite normal de faire des politiques, et nous claudiquons autour de ça maintenant, essayant de réparer après le fait. Mais cela s'est produit au cours de l'été 2017, ai-je raison ? Et la loi est entrée en vigueur en mai 2018.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'aimerais passer maintenant à un autre sujet que l'un des sujets probablement les plus anciens, la question du WHOIS. Mais toutes les problématiques ne mettent pas 25 ans à régler. Vous pouvez probablement faire aboutir un certain nombre de problèmes beaucoup plus rapidement. Et une des choses est quand même, parce que nous fonctionnons par consensus, comme un seul individu désireux de faire avancer une question, vous avez vraiment besoin de parler d'un tas d'autres gens et réellement obtenir des groupes de personnes qui vont ensuite vous appuyer. Bien sûr, obtenir que la NCUC ou le NSCG ou At-Large vous soutiennent est une bonne première étape pour faire progresser votre question, la faire présenter au conseil d'administration ou au reste de la communauté de l'ICANN.

---

Même si vous avez déjà vu que parfois cela ne fait rien que vous en parliez beaucoup, les choses ne se mettent à bouger que lorsqu'il ne reste plus que quelques mois. Ce qui est malheureux et souvent nos communautés nous le disent, nous vous l'avions bien dit ! Mais, voilà. Prenons une petite question rapide, et une réponse rapide puisque nous commençons à être à court de temps. Bien que je comprenne que nous avons déjà parlé de la question de savoir comment vous impliquer. Nous allons donc, allez-y, je vous prie.

LEVY SYANSEKE :

D'accord, mon nom est Levy Syanseke, NextGen de Zambie. Ma question tourne principalement autour de l'accès universel. Donc, ma réalisation est que l'Internet pour la plupart... La plupart des sites Web sont effectivement [en couleur] en anglais. Mais alors, autour de l'accès universel, y a-t-il une politique qui parle aux gens d'accéder à leur réseau Internet à l'aide de leur propre langue ? Car, par exemple, d'où je viens, il y a sept autres langues, sans compter l'anglais. Ainsi, la majorité de la population, elle n'utilise pas l'anglais, elle utilise sa langue locale. Donc, si nous voulons accroître l'accès universel, y a-t-il une politique qui parle de les aider à accéder à l'Internet dans leur langue maternelle ?

---

JONATHAN ZUCK :

Merci. C'est un très gros problème, et à l'intérieur de cette communauté, l'acceptation universelle est un terme technique qui signifie que lorsque vous tapez un nom de domaine pour votre adresse e-mail, par exemple, qu'un site Web l'acceptera que comme une adresse Web légitime, je crois ? C'est ce dont nous parlons quand nous parlons d'une acceptation universelle, c'est l'acceptation de noms de domaine par des sites Web et des systèmes de courrier électronique et des choses comme ça. La question plus générale soulevée concernant les personnes en mesure d'utiliser leurs langues autochtones sur le Web est très importante, et elle comporte de nombreux aspects différents. Donc, l'une des questions avait à voir avec les alphabets de ces langues.

Donc, en d'autres termes, beaucoup de gens utilisent des caractères romains, l'alphabet romain, ont eu l'accès à l'Internet en français, en espagnol et dans d'autres langues qui utilisent ce jeu de caractères ASCII, d'accord ? Et alors, c'est déjà arrivé dans une certaine mesure. Ils ont un problème avec le développement de contenus autochtones, ce qui est également important. Le contenu provenant de sources en anglais domine, et promouvoir le développement de contenus dans ces langues est important, mais peut être considéré comme un peu en dehors du mandat de l'ICANN.



---

Alors, ce sur quoi l'ICANN a travaillé, ce sont les scripts par eux-mêmes, pour que les personnes qui ont des caractères non romains, script cyrillique, arabe, en provenance de langues asiatiques, etc., soient en mesure de saisir des noms de domaine dans leur script autochtones. Le site Web lui-même a toujours été en mesure d'être comme cela [caractères autochtones], mais vous devez faire un ensemble d'exercices pour arriver à ce site Web. Et c'est ce que nous avons essayé d'aborder avec les noms de domaine internationalisés. Mais le sujet du contenu est beaucoup plus vaste que ce que nous pouvons faciliter, mais c'est hors de notre compétence.

BRUNA SANTOS :

Merci beaucoup Jonathan. Et il est également... Oui, nous avons des questions. Nous avons une question ici, et nous allons juste prendre une autre [bruit de discussion]. Très courte, brève. Oui.

EILEEN KWIPOYA :

Eileen Nay, du Kenya. Et ma question est, l'efficacité de ces politiques est-elle évaluée ? Et si oui, comment l'efficacité de ces politiques est-elle évaluée ? Comment l'efficacité de ces politiques peut-elle être évaluée ?

---

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Nous allons nous contenter de prendre les questions en vrac, peut-être. Oui ? Simplement pour que nous puissions répondre à toutes et conclure. Oui.

[JEDMA CORI] : Bonjour. Mon nom est [Jedma Cori] du Kenya, je suis un(e) participant(e) NextGen. Alors, ma question est plus générale et pour tout le monde. Cela concerne les marques déposées, qui existent en fonction des territoires. Et dans le cas où nous avons une marque qui a été enregistrée, et que quelqu'un aille de l'avant et obtienne, disons, un gTLD. Si, dans une telle situation, ce qui s'est réellement passé. Alors, comment diriez-vous ... J'ai remarqué que la politique uniforme des noms de domaines [qui agit comme une laisse] de l'ICANN, et à l'article 4a, elle décrit en fait les exigences pour ces noms de domaine particulier, mais quand cela est en fonction de territoires, et nous parlons ici de gTLD, comment faites-vous ?

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Puis-je prendre la dernière question ?

YASHVI PAUPIAH : Je suis Paupiah Yashvi de l'île Maurice. Ma question concerne les ccTLD. Qu'est-ce qui est fait pour empêcher les bureaux

---

d'enregistrement de facturer un prix exorbitant pour les domaines de premier niveau géographique? C'est un vrai problème partout.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Wow, trois questions très étonnantes. Cela va prendre encore trois heures pour y répondre. Allons-y et voyons qui souhaite répondre à la... Vous savez, nous allons choisir les sujets rapidement. Ainsi, Milton a déjà levé la main. Et puis nous avons aussi Michael, je pense, qui voulait.

MILTON MUELLER : Alors, je vais prendre deux de ces questions. La question des marques est une très bonne question, mais c'est trop compliqué, et je ne vais donc pas m'y attarder. Nous pourrions peut-être en discuter par la suite. La question de l'efficacité ; il existe en fait des évaluations et des révisions de ces politiques. Par exemple, Jonathan a décrit en détail le SubPro, le processus des procédures qui est vraiment fondamentalement une évaluation de la nouvelle politique de TLD.

Sur les ccTLD, c'est un aspect intéressant de l'ICANN, il n'y a pas de relation contractuelle entre les domaines de premier niveau géographique et l'ICANN, dans la plupart des cas. Et en conséquence, l'ICANN ne réglemente pas, ou ne contrôle pas

---

contractuellement les ccTLD de la même façon que les gTLD, qui sont ce sur quoi la plupart de notre travail politique est concentré. Il y a une organisation de soutien distincte appelée la ccNSO, mais c'est vraiment dominé par les CC directement.

Donc, l'idée qu'ils devraient être... Cela devient donc une question de politique nationale, plutôt d'une politique mondiale, de déterminer si vous avez un marché concurrentiel pour les enregistrements de ccTLD. Par exemple, l'Allemagne a un très bon système concurrentiel avec des prix bas. Je sais que certains pays en développement utilisent leurs CC comme un centre de profit, et ils facturent des prix exorbitants. L'ICANN n'a presque aucun contrôle là-dessus.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :** Oui, je veux dire, ils voulaient avoir une réponse. Mais l'ICANN n'a en fait aucun contrôle sur cela, c'est très controversé.

**YASHVI PAUPIAH :** Oui, mais pour les pays en développement, c'est vraiment injuste. Pour un simple domaine, cela peut monter à 70 \$. Ne devriez-vous pas protéger les utilisateurs finaux plutôt que les sociétés contractantes ? Les sociétés contractantes gagnent des millions avec cela.

---

MILTON MUELLER : Vous devriez parler à la ccNSO. Vous devriez aller à leur réunion et en parler.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Mais bonne chance, parce que vous allumerez une sacrée mèche en direction de certains d'entre eux. Michael, rapidement, et je pense que nous ne pourrions pas passer à autre chose, mais devons conclure.

MICHAEL KARANICOLAS : Oui, la question sur les marques est vraiment intéressante. En partie parce que c'est une question que les personnes du non-commercial nous ressassent depuis vraiment longtemps. Je vais essayer de répondre à cette question très rapidement. L'ICANN prend généralement une approche maximaliste au sujet de la protection des marques. Si une marque est enregistrée quelque part, elle est respectée et protégée partout. Maintenant, vous pensez probablement, ce n'est pas la façon dont les questions de marque fonctionnent. Et vous avez tout à fait raison. Mais c'est le système dans lequel nous sommes.

Il existe des abus qui sont bien documentés, comme, par exemple, des gens qui mettent en place des entreprises fictives

---

qui enregistrent des marques composées de mots comme pizza, et utilisent ces enregistrements essentiellement sur le papier qui n'ont aucune substance dans les pratiques commerciales actuelles. Ils ont fait valoir des droits dans le monde entier pour obtenir des noms de domaine précieux. Il y a eu une utilisation de marques déposées pour empêcher le discours politique.

Par exemple, si vous souhaitez enregistrer un domaine comme walmartsucks, vous pourriez penser que c'est une expression parfaitement légitime. Mais pas de chance. Walmart non seulement aura la primauté pour obtenir ce domaine, mais, si vous réussissez à l'enregistrer, il existe des mécanismes de protection des droits que les propriétaires de marques peuvent utiliser pour faire fermer ce site Web. Ainsi, la réponse à cette difficulté est que c'est un problème très légitime qui aborde des questions comme la liberté d'expression et les droits de propriété intellectuelle. C'est quelque chose sur lequel la NCUC s'engage très fortement.

Je pense que c'est un domaine où notre approche diffère substantiellement de celle de l'ALAC, mais c'est une de ces grandes questions qui touchent le cœur de certains des débats que nous devons mener. Et je serais heureux de discuter davantage de ce sujet.

---

BRUNA SANTOS : Merci beaucoup, Michael. Je pense que nous sommes au bout du temps imparti, nous devons donc conclure cette séance.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, nos interprètes doivent aller déjeuner et ils n'ont que très peu de temps. Alors, bon, premièrement je voudrais vous remercier tous de votre présence. J'espère que cela a été utile. Nous espérons tous les deux que cela a été utile. Comme nous l'avons dit, ce n'est que le début. Vous pouvez parler à n'importe lequel d'entre nous autour de la table et debout, et n'importe quelle personne. Je veux dire, c'est une communauté amicale ici, alors nous sommes tous ici pour vous aider à trouver votre chemin dans la forêt que peut être l'ICANN. Et si vous êtes intéressés par une participation, nous en avons parlé plus tôt. La meilleure façon est de s'inscrire sur les listes de diffusion. NCUC...

BRUNA SANTOS : Vous pouvez vous rendre sur NCUC.org et demander à adhérer. Nous nous engageons à assurer le traitement de ces demandes d'adhésion aussi vite que nous le pouvons.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Et concernant dans la communauté At-Large, chacune des organisations régionales At-Large accepte maintenant les

---

adhésions d'utilisateurs individuels. Et encore une fois, pour les deux c'est gratuit. Libres d'y assister. Et la plupart du travail se passe en ligne ou en téléconférences et vous pouvez participer par le biais de l'Internet, donc, c'est formidable.

BRUNA SANTOS : Une dernière chose. Si vous allez sur NCUC.org, il y a aussi un coin pour les nouveaux arrivants. Ainsi, vous pouvez commencer à la [lettre] de fondation de la NCUC pour continuer sur l'ensemble de nos commentaires et informations. Donc merci à tous d'être venu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Et de la communauté At-Large, le site est [Atlarge.icann.org](http://Atlarge.icann.org)., Tout aussi facile. Merci, tout le monde, en espérant que vous passerez un bon moment dans une grande réunion de l'ICANN. Profitez-en !

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**